



LYCÉE
CHATEAUBRIAND –
RENNES

Histoire contemporaine tronc commun – Khâgne Lyon

Année 2018-2019

Cette année le programme de tronc commun d'histoire de la Banque d'Epreuves Littéraires est intitulé : « **Le pouvoir exécutif en France (1814-1962)** ».

On trouvera *infra* le texte de cadrage du programme, fourni par la direction de l'ENS Lyon.

Lectures recommandées

Pour l'histoire tronc commun comme pour les autres disciplines enseignées en khâgne, le rythme de travail est très dense. C'est pourquoi il convient d'aborder l'année reposé, mais préparé par des lectures préalables indispensables.

La rentrée doit donc être précédée par une sérieuse prise de contact avec le programme afin de le baliser dans ses grandes lignes et d'en mesurer les enjeux. Un ouvrage très suggestif est tout indiqué pour commencer à s'immerger dans le programme et doit donner lieu à une mise en fiches succincte (inutile de se noyer dans les dates et les chiffres, c'est le mouvement de la pensée de l'auteur qui compte)

GOUJON (Bertrand), *La France contemporaine, T. 2, Monarchies postrévolutionnaires, 1814-1848*, Paris, Points, coll. Points Histoire, 2014. ISBN 9782757844564. Prix : 9€ (édition de poche).

Les premières évaluations sur le programme étant prévues assez tôt dans l'année, le contenu de l'ouvrage sera considéré comme connu à la rentrée.

D'autres indications de lecture seront communiquées en septembre.

Bonnes vacances à tous.

Amaury CHAUOU

amaury.chauou@gmail.com

TEXTE DE CADRAGE

Le pouvoir exécutif en France (1814-1962)

Le programme proposé invite à examiner l'histoire de la démocratie en France, en partant du pouvoir exécutif, des débats qu'il a suscités, des institutions qui l'ont défini et encadré, des pratiques qui l'ont accompagné. La période, qui s'étend de la Restauration à la révision de la constitution de la V^e République en 1962, est marquée par une tension constante autour de l'exercice de la souveraineté, parfois confondue avec la conduite du gouvernement (sous la Restauration, même si le régime tend vers le parlementarisme, ou plus encore, sous le Second Empire), parfois dissociée ou partagée (sous les régimes parlementaires ou semi-présidentiels). Entre 1814 et 1962, deux conceptions principales s'affrontent : celle qui se méfie du pouvoir exécutif, assimilé à l'arbitraire personnel et à l'autoritarisme, et tente de le réduire à un simple pouvoir « qui exécute », subordonné à la représentation nationale ; celle qui fait, au contraire, du pouvoir exécutif le pouvoir souverain.

La question porte donc sur l'organisation des pouvoirs en France, à travers les neuf constitutions ou lois constitutionnelles qui se succèdent, de la Charte de 1814 jusqu'à la V^e République, l'attribution des fonctions régaliennes, la place du monarque, les compétences du gouvernement et de son chef, le rôle du Parlement dans le gouvernement et ses relations avec la tête de l'exécutif, l'invention de la présidence de la République et son évolution de 1848 à 1962.

Il s'agit également d'une histoire politique du pouvoir exécutif qui met en lumière les différentes facettes du projet républicain, ainsi que ses alternatives et ses contestations, et qui interroge les formes de personnalisation du pouvoir. Un intérêt particulier doit être porté aux crises politiques, coups d'État et révolutions, qui suspendent l'ordre institutionnel, introduisent des ruptures de légitimité et invitent à reposer les fondements du pouvoir exécutif. On observera ainsi ce qu'il en advient dans les gouvernements provisoires. Sans entrer dans le détail, il est nécessaire de connaître les grandes lignes de l'évolution du droit de suffrage et des modes de scrutin. L'histoire de la représentation en France, du droit de suffrage et des modes de scrutin, fait également partie du sujet.

Le troisième volet du programme concerne les moyens dont dispose le pouvoir exécutif pour gouverner. On suivra donc le travail gouvernemental, l'usage des ordonnances et des décrets, l'évolution des départements ministériels, les cabinets et les services qui entourent le chef de l'État ou le chef du gouvernement et aident à leur décision, le développement de la haute administration et les lieux du pouvoir (Tuileries, Élysée, Matignon, les préfetures, les palais des gouverneurs des colonies, ...), à la fois fonctionnels et symboliques.

Enfin, on s'interrogera sur les formes d'incarnation et de représentation symbolique de l'État, ainsi que sur les rituels visant à manifester la légitimité et la continuité du pouvoir : sacre, cérémonies d'investiture, protocole, portraits, iconographie...